



Séance du Conseil Municipal du 10 octobre 2011, Le Grand-Saconnex

LES SOCIALISTES – LES VERTS



Proposition de motion déposée par les conseillères municipales et conseillers municipaux : Ammane Studer Carole, Balmer Mascotto Tristan, Bise Gérard, Burkhalter Laurence, Eckert Pierre, Eya Nchama Cruz Melchor, Jimaja Laurent, Mazzone Lisa et Pomatto Michel.

MOTION

La Commune du Grand-Saconnex participe à la couverture des besoins en électricité en vue d'une sortie du nucléaire de la Suisse

Le Conseil municipal du Grand-Saconnex,

considérant :

- le contexte politique marqué par la volonté des autorités fédérales de sortir à terme de l'énergie nucléaire ;
- la disponibilité de surfaces libres au Grand-Saconnex sur des bâtiments publics et privés;
- les installations déjà réalisées sur des surfaces publiques de la Commune;
- les engagements de la Commune du Grand-Saconnex en matière de développement durable (agenda 21, cité de l'énergie);

invite le Conseil administratif à :

1. étudier le potentiel en m² que représentent les surfaces disponibles et adaptées, sur des bâtiments publics et privés, qui pourraient entrer en ligne de compte pour l'installation de systèmes de production d'électricité solaire;
2. étudier, dans un premier temps et sur la base de ces résultats,
 - la production estimée en kWh d'énergie électrique pouvant provenir du solaire,
 - évaluer, en conséquence, ce que cette production représenterait comme proportion des besoins annuels publics et privés en électricité du Grand-Saconnex,
 - faire une première analyse des aspects financiers pour un scénario où la commune du Grand-Saconnex serait partenaire de projets qui favorisent l'installation de production d'électricité solaire sur son territoire.
3. rendre compte au Conseil municipal des résultats préliminaires pour décider de la suite à donner à cette motion et d'étudier, le cas échéant, les démarches à entreprendre et les modalités de sa mise en œuvre, notamment en ce qui concerne les partenariats à développer avec les propriétaires d'immeubles privés, les SIG, les services publics cantonaux et fédéraux et d'autres acteurs pouvant être concernés.

Exposé des motifs :

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) municipaux,

Les autorités fédérales ont récemment pris la décision de sortir, à terme du nucléaire. Nous sommes tous conscients qu'un défi important nous attend qui est de développer d'autres sources de production d'électricité pouvant couvrir les besoins et remplacer la part produite actuellement par le nucléaire. Les communes ne doivent pas forcément attendre des solutions venant d'ailleurs, mais, dans la mesure de leurs possibilités, participer à ces efforts et prendre leurs responsabilités. Cela est d'autant plus vrai qu'en produisant localement l'électricité on évite les importantes pertes dues au transport de cette énergie.

L'énergie solaire ne peut à elle seule couvrir toute la différence! Néanmoins, son potentiel est énorme et jusqu'à ce jour sous-exploité. A l'échelle de la terre, il suffit de savoir qu'une seule heure d'ensoleillement couvre les besoins annuels en énergie de la population mondiale! Pour nous référer à la Suisse et au niveau local, on sait que selon une étude de l'agence énergétique internationale (IEA, PVPS, 2002¹), il est dit qu'en Suisse, "...si des modules solaires étaient installés sur les toits et façades les plus ensoleillés, ils pourraient couvrir 34,6% des besoins annuels en électricité".

Compte tenu du contexte politique national (sortie du nucléaire) et de l'engagement de la Commune du Grand-Saconnex à jouer un rôle responsable en tant que collectivité publique, il est proposé au Conseil administratif de procéder à une étude préliminaire pour explorer la faisabilité du projet esquissé dans la motion.

¹ Cité selon la brochure "L'électricité solaire, l'énergie inépuisable", SWISSOLAR, Fribourg. Voir aussi d'autres documents sur le site <http://www.swissolar.ch/fr/downloads/>